



- ESPACE CLIENT
- PRODUCTEURS
- ELECTRICITE
- ETUDES & PROJETS

- SOGESA
- LIENS

SOGESA

Place de Curala 5

1934 Le Châble VS

Tél. +41 27 777 11 40

Fax +41 27 777 11 99

Horaires des bureaux:

Lundi-jeudi : 8h30-11h30 14h-16h30

Vendredi : 8h30-11h30 14h-16h

info@sogesa.ch

Création Astana!

ACCUEIL > ELECTRICITE > MARQUAGE DE L'ÉLECTRICITÉ



MARQUAGE DE L'ÉLECTRICITÉ

Conformément à l'Ordonnance fédérale sur l'Energie (OEne) du 1^{er} janvier 2005, nous portons à votre connaissance le marquage de l'électricité pour l'année 2013.

Ceci est le marquage de la fourniture de base électrique. Pour les clients ayant souscrit à un contrat Greenelec, le marquage spécifique est disponible sous "[Composition Greenelec](#)".

Marquage de l'électricité 2013 fournie aux Communes partenaires		
Bagnes, Vollèges, Sembrancher, Bovernier		
en %	Total	En Suisse
Energies renouvelables	100.0 %	82.5 %
Energie hydraulique	97.5 %	80.0 %
<i>Autres énergies renouvelables</i>	0.1 %	0.1 %
Energie solaire	0.1 %	0.1 %
Energie éolienne	0.0 %	0.0 %
Biomasse	0.0 %	0.0 %
Géothermie	0.0 %	0.0 %
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement ¹	2.4 %	2.4 %
Energies non renouvelables	0.0 %	0.0 %
Energie nucléaire	0.0 %	0.0 %
<i>Energies fossiles</i>	0.0 %	0.0 %
Pétrole	0.0 %	0.0 %
Gaz naturel	0.0 %	0.0 %
Charbon	0.0 %	0.0 %
Déchets	0.0 %	0.0 %
Agents énergétiques non vérifiables	0.0 %	-
Total	100.0 %	82.5 %

¹ Courant au bénéfice de mesures d'encouragement : 44.5 % énergie hydraulique, 10.0 % énergie solaire, 3.7 % énergie

éolienne, 41.8 % biomasse et de déchets issus de la biomasse, 0 % géothermie.

Marquage de l'électricité 2013

